Projected Order of Business

(subject to change without notice)

Thursday, October 29, 2020

Ordre projeté des travaux

(sujet à changement sans préavis)

Le jeudi 29 octobre 2020

10:00 a.m.

ROUTINE PROCEEDINGS:

Tabling of Documents

Introduction of Government Bills

Statements by Ministers

Presenting Reports from Interparliamentary Delegations

Presenting Reports from Committees Introduction of Private Members' Bills First Reading of Senate Public Bills

Motions

Presenting Petitions (15 minutes maximum)

Questions on the Order Paper

REQUESTS FOR EMERGENCY DEBATES

GOVERNMENT ORDERS

Business of Supply

Supply period ending December 10, 2020 — maximum of nine allotted days pursuant to order made Monday, April 20, 2020.

Thursday, October 29, 2020 — third allotted day.

Opposition Motion

October 27, 2020 — Mr. Blanchet (Beloeil—Chambly) — Official apology from the Prime Minister

Length of speeches, pursuant to Standing Orders 43 and 81(22):

All members — 20 minutes maximum and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

Voting — not later than 15 minutes before the expiry of the time provided for Government Orders, pursuant to Standing Order 81(16).

2:00 p.m.

STATEMENTS BY MEMBERS

Length of statements — one minute maximum.

2:15 p.m. (not later than)

ORAL QUESTIONS

3:00 p.m.

DEFERRED RECORDED DIVISIONS

Government Bills (Commons)

C-7 — The Minister of Justice — An Act to amend the Criminal Code (medical assistance in dying) — Second reading

Recorded division — deferred until the expiry of the time provided for Oral Questions, pursuant to order made Wednesday, September 23, 2020.

Length of bells - 15 minutes maximum.

${\bf BUSINESS\ OF\ THE\ HOUSE-Weekly\ Statement}$

GOVERNMENT ORDERS

Business of Supply

Resuming debate interrupted at 2:00 p.m.

10 heures

AFFAIRES COURANTES:

Dépôt de documents

Dépôt de projets de loi émanant du gouvernement

Déclarations de ministres

Présentation de rapports de délégations interparlementaires

Présentation de rapports de comités

Dépôt de projets de loi émanant des députés

Première lecture des projets de loi d'intérêt public émanant du

Sénat

Motions

Présentation de pétitions (maximum de 15 minutes)

Questions inscrites au Feuilleton

DEMANDES DE DÉBATS D'URGENCE

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides

Période des subsides se terminant le 10 décembre 2020 — maximum de neuf jours désignés, conformément à l'ordre adopté le lundi 20 avril 2020.

Le jeudi 29 octobre 2020 — troisième jour désigné.

Motion de l'opposition

27 octobre 2020 — Mr. Blanchet (Beloeil—Chambly) — Excuses officielles du premier ministre

Durée des discours, conformément aux articles 43 et 81(22) du Règlement :

Tous les députés — maximum de 20 minutes et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 10 minutes.

Mise aux voix — au plus tard 15 minutes avant la fin de la période prévue pour les ordres émanant du gouvernement, conformément à l'article 81(16) du Règlement.

14 heures

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Durée des déclarations — maximum d'une minute.

14 h 15 (au plus tard) QUESTIONS ORALES

15 heures

VOTES PAR APPEL NOMINAL DIFFÉRÉS

Projets de loi émanant du gouvernement (Communes)

 ${\it C-7}$ — Le ministre de la Justice — Loi modifiant le Code criminel (aide médicale à mourir) — Deuxième lecture

Vote par appel nominal — différé jusqu'à la fin de la période prévue pour les questions orales, conformément à l'ordre adopté le mercredi 23 septembre 2020.

Durée de la sonnerie d'appel — maximum de 15 minutes.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE — Déclaration hebdomadaire

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides

Reprise du débat interrompu à 14 heures.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

M-34 — Mr. Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis) — Instruction to the Standing Committee on Environment and Sustainable Development (freshwater) (first time debated)

Length of speeches, pursuant to Standing Order 95(1):

Member moving motion - 15 minutes maximum and the speech is subject to a five-minute question and comment period.

All other members — 10 minutes maximum.

ADJOURNMENT PROCEEDINGS

Divided into three periods of 10 minutes maximum:

 ${\it Member\ raising\ the\ question-four\ minutes\ maximum.}$

 ${\it Minister or parliamentary secretary replying - four minutes } \\ {\it maximum.}$

Member's reply — one minute maximum.

 $\label{lem:minister} \textit{Minister or parliamentary secretary's second reply -- one } \\ \textit{minute maximum}.$

ADJOURNMENT OF THE HOUSE

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

M-34 — M. Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis) — Instruction au Comité permanent de l'environnement et du développement durable (eaux douces) (commencement du débat)

Durée des discours, conformément à l'article 95(1) du Règlement :

Député qui propose la motion — maximum de 15 minutes et le discours peut faire l'objet d'une période de questions et d'observations de cinq minutes.

Tous les autres députés — maximum de 10 minutes.

DÉBAT D'AJOURNEMENT

Temps divisé en trois périodes d'une durée maximale de 10 minutes :

Député qui soulève la question — maximum de quatre minutes.

Ministre ou secrétaire parlementaire qui donne la réplique — maximum de quatre minutes.

Réplique du député — maximum d'une minute.

Seconde réplique du ministre ou du secrétaire parlementaire — maximum d'une minute.

AJOURNEMENT DE LA CHAMBRE

PROJECTION FOR SUBSEQUENT DAYS

FRIDAY, OCTOBER 30, 2020

Private Members' Business

C-204 — Mr. Davidson (York—Simcoe) — An Act to amend the Canadian Environmental Protection Act, 1999 (final disposal of plastic waste) — Second reading (first time debated)

PROJECTION POUR LES PROCHAINS JOURS

LE VENDREDI 30 OCTOBRE 2020

Affaires émanant des députés

C-204 — M. Davidson (York—Simcoe) — Loi modifiant la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) (élimination définitive de déchets plastiques) — Deuxième lecture (commencement du débat)